



KPMG SA
47 avenue Clémenceau
BP 40055
62967 Longuenesse

Association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs

Parc d'activités de l'Etoile Rue Galilée - 59760 GRANDE-SYNTHE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
47 avenue Clémenceau
BP 40055
62967 Longuenesse

Association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs

Parc d'activités de l'Etoile Rue Galilée - 59760 GRANDE-SYNTHE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Longuenesse, le 04 juin 2026

KPMG SA

José Denisselle

Associé

**BILAN CONSOLIDÉ ASSOCIATION
LES PAPILLONS BLANCS DE DUNKERQUE**

Bilan Combiné - Actif arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)

Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licence, marques, procédés,	361 085,04	336 829,09	24 255,95	52 772,97
Immobilisations incorporelles en cours, avances et				
Immobilisations corporelles:				
Terrains	2 248 056,46	578 354,10	1 669 702,36	1 689 873,91
Constructions	54 076 823,24	29 987 930,34	24 088 892,90	20 751 909,43
Installations technique, matériel et outill. indus.	21 479 740,79	16 239 872,12	5 239 868,67	5 003 539,69
Immobilisations corporelles en cours, avances et a	5 931 354,09		5 931 354,09	3 902 215,19
Biens reçus par legs ou dons destinés à être cédés				
Immobilisations financières:				
Participations	76 375,00		76 375,00	76 375,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 769 268,00	98 953,68	3 670 314,32	5 294 366,29
Prêts	81 436,69		81 436,69	70 489,93
Autres titres immobilisations financières	18 173,51		18 173,51	19 722,79
Total (I)	88 042 312,82	47 241 939,33	40 800 373,49	36 861 265,20
Comptes de liaison				
Total (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	366 174,68		366 174,68	316 138,04
Créances:				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 249 947,85	26 452,15	4 223 495,70	4 050 057,40
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	5 334 016,21		5 334 016,21	4 948 380,45
Charges constatées d'avance	82 183,42		82 183,42	113 406,19
Valeurs mobilières de placement:	14 777 461,30		14 777 461,30	13 665 299,61
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 834 852,85		2 834 852,85	1 962 153,77
Total (III)	27 644 636,31	26 452,15	27 618 184,16	25 055 435,46
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Total (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Total (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Ac				
Total (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	115 686 949,13	47 268 391,48	68 418 557,65	61 916 700,66

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)

Libellé	Net	Net A-1
FONDS PROPRES *		
Fonds propres sans droit de reprise:		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 707 886,25	1 707 886,25
Fonds propres avec droit de reprise:		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation	1 511 991,02	1 511 991,02
Réserves:		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	18 104 280,83	13 685 012,60
Report à nouveau		
Report à nouveau hors activités SMS	-46 150,94	
Report à nouveau activités SMS non contrôlée	932 790,09	680 232,81
Report à nouveau activités SMS ss gest ctrlé	304 521,97	354 778,65
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-77 589,95	-77 589,95
Charges des activités SMS prise en compte différée	-70 267,00	-70 267,00
Excédent ou déficit de l'exercice		
Résultat hors activités SMS	135 227,57	248 606,12
Résultat activités SMS non contrôlées	192 410,01	2 219 501,38
Résultat activités SMS ss gest contrôlée	859 904,02	2 182 654,04
Situation nette (sous total)		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 849 823,87	1 136 067,41
Provisions réglementées	2 174 575,65	2 142 361,14
Total (I)	27 579 403,39	25 721 234,47
Compte de liaison		
Total (II)		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	9 108 165,03	8 988 792,96
Total (III)	9 108 165,03	8 988 792,96
PROVISIONS		
Provisions pour risques	2 157 012,55	1 961 350,49
Provisions pour charges	4 771 323,51	4 816 406,94
Total (IV)	6 928 336,06	6 777 757,43
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des étb. de crédit	11 752 548,95	9 338 570,96
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 106 689,03	2 253 020,59
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	8 033 528,40	6 403 965,43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 309 962,85	1 270 319,66
Autres dettes	1 592 218,56	1 090 065,61
Produits constatés d'avance	7 705,38	72 973,55
Total (V)	24 802 653,17	20 428 915,80
Ecart de conversion Passif (VI)		
Total (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	68 418 557,65	61 916 700,66

**BILAN CONSOLIDÉ ASSOCIATION
LES PAPILLONS BLANCS DE DUNKERQUE**

Compte de Résultat Combiné arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)

<i>Libellé</i>	<i>Net</i>	<i>Net A-1</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	15 754,00	17 780,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 503 781,03	2 608 537,66
dont ventes de dons en nature		
dont ventes de biens relatives activés sms	2 503 781,03	2 608 537,66
Ventes de prestations de service	4 433 664,48	4 018 712,31
dont parrainages		
dont ventes de prestations relatives activités sms	4 433 664,48	4 018 712,31
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	50 267 587,28	49 321 112,13
dont contributions financ. des autorités de tarif.	42 169 238,91	41 515 061,97
Vers. des fondateurs ou conso. dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public	179 914,78	1 211,00
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amort, deprec, prov, trans de charges	672 399,89	1 701 325,62
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles	33 290,00	
Utilisations des fonds dédiés	471 145,19	680 384,67
Autres produits	1 220 915,58	1 415 038,49
Total I	59 798 452,23	59 764 101,88
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	5 011,49	6 752,59
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	9 771 983,22	9 833 590,30
Aides financières	166 343,77	151 898,04
Impôts, taxes et versements assimilés	2 517 228,92	2 536 520,92
Salaires	30 686 919,72	30 144 573,93
Cotisations sociales	11 372 318,95	11 123 324,46
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 391 704,33	2 272 267,75
Dotations aux provisions	755 931,14	755 235,36
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles	1 075,49	
Reports en fonds dédiés	601 766,84	419 416,82
Autres charges	149 410,97	966 697,27
Total II	58 419 694,84	58 210 277,44
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres val mobilières et créances actif immobili		
Autres intérêts et produits assimilés	202 775,95	222 760,00
Reprises sur prov, déprec et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions val mobil. de placement	352 428,12	323 111,24
Total III	555 204,07	545 871,24
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort, aux déprec et aux provisions	30 299,00	
Intérêts et charges assimilées	163 795,30	179 065,73
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières		
Charges nettes sur cessions val mobil. de placemnt		
Total IV	194 094,30	179 065,73
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 075,49	5 580 615,89
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	623 842,05	3 011 956,30
Participation des salariés aux résultat (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 902,00	3 617,00
Total des produits (I + III + V)	60 354 731,79	65 890 589,01
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	59 242 533,19	61 404 916,47
EXCEDENT OU DEFICIT	1 112 198,60	4 485 672,54
dont Résultat hors activités SMS	135 227,57	248 606,12
dont Résultat activités SMS non contrôlées	192 410,01	2 219 501,38
dont Résultat activités SMS ss gest contrôlée	784 561,02	2 017 565,04
Incorporation du résultat antérieur	75 343,00	165 089,00
RESULTAT AU BILAN	1 187 541,60	4 650 761,54
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestation en nature		
Bénévolat		
Total		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		